

Département du **VAL DE MARNE**
Arrondissement de **CRETEIL**
Canton du **PLATEAU BRIARD**
Commune de **SANTENY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SANTENY
Séance ordinaire du 6 février 2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Date de convocation : 31/01/2023

Nombre de Membres

En exercice : 26 - Présents : 24 - Votants : 26 - Exprimés : 26 - Pour : 26 - Contre : 0 - Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois le 6 février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Santeny, légalement convoqué le 31 janvier, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de M. Vincent BEDU.

Présents : Éric BAUDE, Karim BELATTAR, Nelly BOTTELLI, Laëtitia BOURGITEAU, Ghislaine BRAC DE LA PERRIERE, Alain DELAGE, Sophie DEL SOCORRO, Delphine DESCAMPS, Joël DIAS DAS ALMAS, Victor DIAZ, Flora DURANDEAU, Pierre GIRARD, Joël-Robert HANSCONRAD, Renzo MANFREDI, Valérie MAYER-BLIMONT, Michèle MEUNIER, Christèle MIGNON, Pierre MORIZOT, Karen NABETH, Philippe NAHON, Patrick PICARD, Jean-Luc POUGET, Anne-Charlotte VIGNOLLE.

Absents représentés : Virginie SERANO représentée par Joel-Robert HANSCONRAD, Vaihere AVAEORU-MOTTA représentée par Philippe NAHON.

Mme Nelly BOTTELLI a été élue secrétaire de séance.

Formant la majorité des membres en exercice.

Délibération n° 01 -2023

Vu le Tableau du Conseil Municipal tel qu'adopté le 4 juillet 2020,

Considérant la démission de Madame Martine Thirrouez de la liste d'opposition Santeny Avant Tout de son mandat de conseillère municipale,

Vu l'article L2121-4 du CGCT relatif à la démission des conseillers municipaux,

Vu l'article L 270 du code électoral,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : déclare installer dans sa fonction de conseiller municipal, Monsieur Jean-Claude Le Gall, candidat sur la liste Santeny Avant Tout.

Article 2 : adresse la présente délibération à Madame le Préfet du Val de Marne,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire

Vincent BEDU



REÇU EN PREFECTURE

le 08/02/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-094-219400702-20230206-DEL IB2023_0